

Compte rendu du CTE du 11 Avril 2019



Étaient présents :

Pour la direction : S. Le Moing, C Vincenti, O. Lacombe, B Antic, C Gérard, M Cottin

Pour l'Alliance du Trèfle : F. Cayssials et B Gregoire

Les OS valident le compte rendu du CTE précédent et choisissent P DUBOIS (FSU) comme secrétaire de séance

1) Point d'actualité : Le PDG a tenu à effectuer un rapide point d'actualité.

1-1) Actualités agricoles :

- **La campagne de télé-déclaration TELEPAC** s'est ouverte le 01 avril tout semble bien se passer.
- **La campagne de contrôle 2019** va voir se décliner un plan de performance PAC visant à
 - Renforcer la supervision des SEA,
 - Renforcer les interactions avec les DDT,
 - Appuyer les SEA en difficulté.

En outre l'ASP va essayer d'améliorer les conditions de déroulement de la campagne en agissant sur 3 leviers

- Le calendrier : (obtenir les dossiers plus tôt, anticiper les visites prorata et la formation des contrôleurs afin de commencer réellement la campagne le 10 juillet)
 - La répartition géographique des contrôleurs (anticiper la mise en place de la mutualisation vers les DR du sud très impacté par le verdissement de la PAC)
 - Simplifier l'interprétation réglementaire des méthodes de contrôles
- **La mise en place d'une équipe projet RDR4** qui sera inter-directionnelle (DIT-DDRP DSDA AC) et pilotée par D HUBERT

1-2) Actualités FPE:

- **Chèque Energie** : lancement de la deuxième campagne qui sera plus étalée dans le temps avec cependant une pointe aux deuxième et troisième trimestres. La difficulté consistera à s'adapter à des pointes d'activité avec une ressource fixe car il sera peu fait appel aux CDD.
- **Mise en place des deux aides** : Aide Unique à l'Apprentissage et Aide au permis de conduire avec une grosse incertitude sur les volumes.
- **L'ASP a été sollicitée par la commission de régulation de l'Energie** pour les aider à gérer un contentieux de masse suite à une divergence avec l'union européenne, mais rien n'est encore acté.

1-3) situation de la DR IDF :

La situation est complexe et dépasse largement le cas individuel. La direction ne souhaite pas laisser pourrir la situation et fera une proposition avant l'été.

Cette situation dépasse le cadre des conditions de travail, mais le sujet sera naturellement abordé lors du CHSCT de mai.

2) Vote sur la réorganisation de la DFJL :

M. COTTIN a présenté son projet de réorganisation de la DFJL autour de deux pôles : un bloc contrôle de gestion et un bloc logistique et support.

Il indique avoir largement consulté les agents de son service qui sont satisfaits de retrouver leur place dans la nouvelle organisation. La réorganisation sera effective au 1^{er} mai et se caractérisera par certains

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1 tél. 06 77 88 97 64 mél. efa-cgc@asp-public.fr	Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex tél. 06 34 23 84 44 mél. cftc-mae@asp-public.fr
---	---

Compte rendu du CTE du 11 Avril 2019



déménagements. La DFJL restant éclatée en un service contrôle interne situé au rez-de chaussée près du service communication et un service logistique qui restera basé près de l'accueil.

L'Alliance du Trèfle n'a pas vu d'objection à ce projet de réorganisation qui semble avoir l'assentiment des agents et redonne une cohérence à une direction qui demeure cependant une agrégation de tâches diverses et variées.

Résultat du vote 5 voix pour (dont l' AT) et 5 abstentions.

3) Plan stratégique :

Le PDG nous a ensuite présenté la première version du plan stratégique, en insistant bien sur le fait qu'il est volontairement ramassé et opérationnel et qu'il ne souhaite pas publier un plan d'action précis.

Il envisage une publication du plan stratégique, après consultation des OS, au début de l'été après l'adoption du Contrat d'Objectif et de Performance au CA de juin.

L'Alliance du Trèfle a effectué quelques remarques :

- Elle a souhaité que soit clairement précisé qu'aucune fermeture de site n'est envisagée (le point 3 du plan pouvant être équivoque)
- Elle s'est interrogée sur l'évolution de l'externalisation de l'informatique évoquée au point 4 du plan.

Le PDG a déclaré avoir évolué au niveau du débat sur la maîtrise du Système d'information qui ne se résume pas à une question d'internalisation ou d'externalisation ; Mais à la capacité à maîtriser le prestataire.

Ce qui semble avoir été le cas lors de renégociation du marché ISIS où l'ASP a obtenu un accès aux sources et une structuration du marché autour de l'entrepôt de données

Les OS ont aussi insisté sur la nécessaire formation à la Qualité de Vie au Travail (QVT, évoquée au point 7) et souhaite que la sensibilisation aux risques psycho-sociaux ne se borne pas aux cadres supérieurs, mais soit largement dispensée aux cadres intermédiaires, cheville ouvrière de l'établissement et clairement exposés à ces derniers.

4) bilan du télétravail en 2018 :

Mme GERARD nous a présenté le bilan du télétravail sur l'année 2018. Pour elle c'est l'illustration de la stratégie du gagnant-gagnant. Avec 12% de télétravailleur le bilan est plus que positif en termes quantitatifs.

Les premières données de 2019 font encore état d'une progression de plus de 70 demandes.

Pour cerner l'aspect qualitatif du télétravail une enquête sur le ressenti est en cours et ses résultats seront présenté au CTE d'automne 2019.

5) Situation de l'informatique régionale

Les OS ont interpellé la Direction sur la situation délicate des CIDR qui connaissent une charge de travail très importante du fait de la mastérisation des tablettes contrôleurs et de la migration de l'ensemble du parc en Windows 10.

Ils ont aussi un important besoin de formation et l'appui technique de la DIT elle-même en sous-effectif peut s'avérer insuffisant. En outre ils s'interrogent sur l'avenir de leur métier.

Le PDG pense que leurs interrogations sont de 3 ordres (problèmes techniques, sens des évolutions, avenir)

En ce qui concerne les problèmes techniques il fera le nécessaire pour que la DIT apporte une réponse satisfaisante

Il est prêt à faire au prochain CTE un point sur les évolutions des métiers (en particulier la centralisation des serveurs des DR).

Quant à l'avenir des CIDR il est selon lui conforté par la volonté de fluidité de l'ASP.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture
EFA-CGC – ASP, 2 rue du Maupas, 87040 Limoges Cedex 1
tél. 06 77 88 97 64
mél. efa-cgc@asp-public.fr

Syndicat des agents du ministère chargé de l'Agriculture et ses Établissements
CFTC- MAE - 12, rue Henri Rol-Tanguy 93555 Montreuil Cedex
tél. 06 34 23 84 44
mél. cftc-mae@asp-public.fr